



RAPPORT MORAL 2009

En 2008 nous avons compté **1073 licenciés**, 20 clubs et 10 écoles, malgré une augmentation du nombre de clubs, une diminution de **34 licenciés**, je dirai 34 licenciés « seulement », car il faut noter que cette diminution est essentiellement due à la diminution du nombre d'élèves en kite (-69) alors que le nombre de licenciés progresse (+33).

POLITIQUE GENERALE :

Projet KLR :

En 2009 a démarré un projet instituant une filière économique kite qui devrait mener le développement du kitesurf vers les sommets, ce projet initié par la DRIRE, la CRCI et la CCI de l'Hérault, donnera un souffle nouveau à toutes les entreprises et les structures ayant des projets pour et autour du kitesurf, des budgets conséquents seront débloqués afin de mener à bien ces projets, reste à définir le mode de fonctionnement pour la soumission des projets et l'attribution des budgets.

La CDESI (Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires) a été officiellement mise en place le 18 décembre 2008, le premier site vol libre « la Séranne » a été inscrit officiellement PDESI en 2009 (Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires), je rappelle que le CDVL est membre permanent de la commission technique qui traite les dossiers des sites à inscrire, en 2010 les spots kite de Villeneuve lès Maguelone et Agde sont proposés à l'inscription.

La participation du CDVL au Salon tourisme et loisirs, ou tous les amateurs de loisirs de nature ont pu retrouver les 19 disciplines de nature regroupées au sein du Groupement des CD APPN, nous avons cette année travaillé de concert avec les professionnels du secteur qui ont assuré les animations durant tout le salon (tyrolienne, mur d'escalade, tir à l'arc, les visiteurs étaient accueillis par l'exposition de tous les matériels des APPN (parapente, cerf-volant, kite, delta, canoë, pirogues, plongée, pêche sportive, randonnée pédestre, équitation, tir à l'arc, etc.), 2009 a vu nos conditions d'inscription modifiées et l'emplacement attribué sans correspondance avec nos désirs, aussi, il n'y aura pas de participation au salon 2010.

Développer le vol libre, c'est aussi mettre en œuvre des projets, en direction des jeunes, des universités, signer les conventions, trouver les financements, s'intégrer dans les projets fédéraux (éduc'enciel, hand'lcare), les collectivités territoriales sont prêtes à nous aider, pour peu que nous leur présentions les projets.

Nous devons ensemble faire que tous les pratiquants aient envie de se joindre à nous au sein de la FFVL, convaincre de se licencier et être convaincus que notre union nous rendra plus forts et nous permettra de pratiquer longtemps en toute liberté.

LES SITES :

Pas de sites, pas de vol libre, c'est toujours d'actualité, tant pour le parapente et le delta que pour le cerf-volant et le Kitesurf, la réglementation et les interdictions nous touchent tous, il faut les prévenir, nous organiser pour nous protéger, nous devons être présents auprès des différentes commissions et comités, que ce soit auprès de la préfecture maritime, du SIEL (Syndicat Intercommunal des Etangs et Lagunes), SMBT (Syndicat Mixte de l'étang de Thau), de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) ou de la DIREN (protection des sites classés), j'en passe et des meilleures.



RAPPORT MORAL 2009

J'ai besoin de vous, j'ai besoin de personnes qui, dans chacune des disciplines, apportent leurs compétences et leur connaissance du milieu afin de m'aider et représenter le CDVL de l'Hérault.

A ce sujet, je me dois ici de rendre hommage à Gilles PROSTBOUCLE, du club INKIWI qui a su devenir l'interlocuteur incontournable des différentes collectivités locales et territoriales dans la gestion du site de l'étang d'Ingril, bravo à Gilles et merci pour l'excellent travail accompli durant cette année 2008.

Il faut aussi mettre à l'honneur le travail accompli par JM.MOSTACCI auprès des élus de Villeneuve lès Maguelone, j'ai pu apprécier tout le chemin parcouru dans la relation avec les élus depuis les rencontres que j'avais eues avec la municipalité en 1995 lors des championnats de France de kitesurf Freestyle.

Je fais donc appel à tous pour m'aider, mobilisez-vous, nul besoin d'être élu pour participer et apporter ses compétences et un peu de son temps, voyez dans vos clubs respectifs les compétences inutilisées, motivez vous les uns les autres comme je vous motive, juste quelques heures chacun à la cause du vol libre.

La Seranne. La navette, gérée par les bons soins de Patrick Guionnet, ne soyez pas trop exigeants avec lui, il est bénévole et le service qu'il vous apporte n'est pas toujours simple à gérer, je signale que le nombre de cartes distribuées cette année a significativement diminué, Patrick ayant été indisponible, la rigueur de la gestion n'a pas été à la mesure du nombre de rotations effectuées. La continuation du service de la navette dépend de vous, soyez vigilants, réglez et faites régler les participations avant de démarrer le véhicule, après, tout le monde ne pense qu'à voler et « oublie ».

Le pic de VISSOU : Le dossier de travaux a enfin été approuvé par la commission régionale des sites, nous attendons le tampon du ministère, merci à tous ceux qui nous ont soutenu pour l'aboutissement de ce dossier.

Un problème subsiste encore, l'autorisation d'un propriétaire sur le terrain duquel les travaux empiètent de quelques M2, ce propriétaire étant un chasseur, il est craintif par rapport à ces amis chasseurs aussi nous travaillons avec Hélène DAVIT à organiser une rencontre avec la société de chasse afin de régler le problème.

Sites de KITE, Contact avec les municipalités afin d'obtenir des copies des différents documents qui constituent un site, arrêtés municipaux, préfectoraux, plans de balisage, conventions, la finalité étant d'inscrire tous les sites au PDESI (Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires).

Il faut bien noter que la création de clubs dans les municipalités sur le territoire desquelles se trouvent des sites facilite grandement les négociations avec les élus.

COMPETITIONS MANIFESTATIONS :

Compétition Delta et Parapente :

Beaux résultats en delta pour Françoise DIEUZEIDE-BANET, championne de France 2009.

La compétition est indispensable pour que nous existions dans le département, le CDVL s'attache à maintenir l'esprit de compétition, en 2009, sur la Séranne, la compétition parapente a pu être courue avec près de 60 pilotes et malgré un « léger » accident pour notre ami Bernard REVERDY, membre du CD, la compétition s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

La compétition delta a elle réuni 25 pilotes delta et 2 belles journées de vol en début de saison.



RAPPORT MORAL 2009

La semaine de distance de la Séranne, gérée par le club CABRI'AIR, a connu un bel enthousiasme et de beaux vols, gérée qu'elle était par les mains de maître de notre ami Pascal.

Le week-end « ciel ouvert » proposé par le club CABRI'AIR à VISSOU a encore rencontré un vif succès et a permis de faire découvrir le parapente à de nombreux invités.

Compétition Kitesurf :

Sébastien SALERNO du club INKIWI est **vice champion du Monde LD** pour 2009 et 8^e au Championnat de France LD.

Sylvain HOCEINI du MUC est **champion de France LD** catégorie Vétéran

Jean Luc GIBERT et Jean Paul MULLER du MUC respectivement 7^e et 11^e en LD vétéran.

Nicolas CAILLOU du TKC 6^e en LD

Nicolas GILLES et Christophe TREBUCHON du club EMBRUSCAILES respectivement 10^e et 11^e en LD.

Le club KWM a organisé en 2009 sur les plages de Maguelone, le FESTIKITE qui a été une réussite malgré une météo où le vent s'est fait attendre, JM.MOSTACCI a su mobiliser les énergies, démos d'ailer, animations dansantes, initiations au kite, cerf-volant, baptêmes parapente, une grande fête appréciée de tous.

L'association KLD34 a, en 2009 encore, magnifiquement organisé la 3^e manche du Championnat de France de Longue Distance, une belle météo ont permis des manches de folie, une réussite sans conteste qui confirme, si c'était nécessaire, la qualité de toute l'équipe de Sébastien SALERNO.

En avant pour 2010.

Cerf-volant :

Pour OK Mistral, l'année 2009 fut une année charnière qui s'est appuyée sur des projets éducatifs, culturels et conviviaux :

Avec le handicap le concours technique d'écoléole et le comité départemental handisport de l'Hérault qui a permis à plusieurs dizaines de jeunes handicapés moteurs de découvrir et de pratiquer les activités physiques cerfs-volistes. Un compte rendu qualifié d'exemplaire a été largement diffusé au plan national par la fédération de vol libre.

- Avec l'institution CCAS de Portiragne et des activités partagées avec plus de 1200 stagiaires de tous âges lors de la saison estivale.

Nos amis du club OK Mistral se sont vus notifier par la mairie de Saint Martin de Londres le non renouvellement de leur bail pour des lieux qu'ils occupaient depuis maintenant plus de 10 ans. Aucune explication ne leur a été donnée à ce jour malgré de nombreuses demandes.

PROJETS

Accès au sport : En 2009 le projet « accès au sport » a continué de « poursuivre » l'accueil des jeunes issus des formations UNSS dans les clubs en prolongement du projet ligue parapente UNSS.

Le CDVL prend en charge financièrement la poursuite de la formation de jeunes issus de formations UNSS/Ligue au sein des collèges et lycées du département.

Ces jeunes sont accueillis dans un club « parrain » qui encadre ces jeunes, le CDVL prenant en charge leur licence et leur proposant une journée de formation mensuelle encadrée par des moniteurs diplômés.



RAPPORT MORAL 2009

Afin de continuer à les accompagner au sein de la FFVL, ces mêmes jeunes se verront proposer d'adhérer au programme « CAP JEUNES » du Conseil général 34 qui leur permettra, contre un investissement minime au sein des instances fédérales, de bénéficier d'une aide personnalisée afin, soit de poursuivre leur formation, soit de participer à l'achat de matériel de vol.

Cette politique, une fois installée et stabilisée en termes de matériel et de financements dans la ligue et dans le département, pourra être appliquée aussi pour le Kitesurf, après définition d'un cahier des charges spécifique.

Formation : Des formations sont proposées par la FFVL pour tout ce qui concerne la compétition, la réglementation aérienne, la direction d'épreuves, l'organisation de manifestations, vous pouvez y participer, le CDVL accompagnera tous ceux qui désirent y participer.

De nombreuses formations sont aussi proposées par le Comité Olympique Départemental (CDOS34) formation dirigeants, formation premiers secours, formation anglais, formation informatique, etc.

COMMUNICATION et DEVELOPPEMENT

Le vol libre dans l'Hérault a les moyens de son développement dans toutes ses composantes, proposez des projets, le CDVLH vous aidera à les réaliser, seul, le CDVLH ne peut rien, avec vous, tout peut se faire, tous ensemble, faisons que le vol libre soit à la mesure de nos désirs et qu'il soit aussi plus attrayant aux nouveaux pratiquants.

Que 2010 vous apporte la réalisation de tous vos projets, de beaux vols, de belles navigations.

M. PUJOL